

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

BUREAU DU 03 MAI 2018

L'an deux mille dix-huit, le 03 mai à 18 heures 30, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire dans la salle d'honneur de la mairie d'Eymoutiers, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président,

Date de convocation du Bureau Communautaire : 26 avril 2018,

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
17	9	0	4	4

Pour	Contre	Abstention
9	0	0

Membres présents :

BIDAUD Jean-Michel, FAYE Jean-Pierre, GANE Isabelle, LACOUTURIERE Michel, LENOBLE Monique, PERDUCAT Daniel, PERIGAUD Chantal, POURCHET Pierre

Suppléants avec voix délibérative :

TESSIER Marie Claude (remplace M. MUZETTE Thierry)

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir :

BAUDEMONT Dominique, CHADELAUD Michel, DOLLEY Alain, SERRU Marie-Claire

Absents :

CAMBOU Stéphane, GARDELLE Bruno, MENUCELLI Thierry, PLAZANET Mélanie

Secrétaire de séance : LENOBLE Monique

PERSONNEL

Délibération n°46-2018: Autorisation de signer la ligne de trésorerie

Vu la délibération n° 05-2018 en date du 01 mars 2018 autorisant la consultation pour une ligne de trésorerie,

Monsieur le Président précise qu'une consultation a été engagée auprès de trois prestataires : la Banque Postale, la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole.

Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil Communautaire que l'autorisation portée sur l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000 € pour une durée de 12 mois.

Après analyse des offres, l'offre de la Caisse d'Epargne est la mieux disante :

	OFFRE CAISSE D'EPARGNE
Montant	100 000 €
Durée	12 mois
Frais de dossier	néant
Commission d'engagement	0,10% du montant soit 100 €
Commission de mouvement	néant
Taux de la ligne	taux fixe de 0,79 %
Base de calcul	exact/360
Tirage	crédit d'office
Remboursement	débit d'office
Délai tirage	avant 11h le jour même / entre 11h et 16h30 le jour ouvré suivant
Tirage minimum	pas de minimum
Remboursement des fonds minimum	pas de minimum
Délai remboursement	avant 16h30 le jour ouvré suivant
Périodicité de prélèvement des intérêts	chaque mois civil par débit d'office
Commission de non utilisation	0,10% de la différence entre le montant de la ligne et de l'encours moyen des tirages sur le mois

Les membres du Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'ADOPTER la proposition de contrat pour la ligne de trésorerie présentée par la Caisse d'Epargne, dont les conditions sont présentées ci dessus
- D'AUTORISER, Monsieur le Président à signer le contrat d'ouverture de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse d'Epargne
- D'AUTORISER, Monsieur le Président, à procéder, sans autre délibération, aux demandes de versement des fonds et au remboursement des sommes dues dans les conditions prévues au contrat.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
A Eymoutiers, le 09 mai 2018

Le Président,
Jean Pierre FAYE



Acte rendu exécutoire le : 24 MAI 2018
Publié le : 24 MAI 2018

Communauté de Communes
des Portes de Vassivière
8, rue de la Collégiale
87120 EYMOUTIERS